



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-1838>

Département(s) de publication : **56, 29, 35, 22**

Annonce n° **25-1838**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Etablissement français du sang Bretagne

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Le présent marché a pour objet l'exécution de prestations de nettoyage et d'entretien des locaux et des vitreries\* de l'EFS Bretagne (\*les prestations de vitrerie seront à réaliser uniquement sur le site de Brest Morvan). Ces prestations seront à effectuer sur le site de l'EFS de Brest Morvan et sur les deux sites de l'EFS Lorient dont les coordonnées figurent dans les pièces du marché.

**Description** : Le présent marché a pour objet l'exécution de prestations de nettoyage et d'entretien des locaux et des vitreries\* de l'EFS Bretagne (\*les prestations de vitrerie seront à réaliser uniquement sur le site de Brest Morvan). Ces prestations seront à effectuer sur le site de l'EFS de Brest Morvan et sur les deux sites de l'EFS Lorient dont les coordonnées figurent dans les pièces du marché.

**Identifiant de la procédure** : 20522f2d-ac15-49cb-9d0a-d4fccc4707b8

**Identifiant interne** : 2024EFS - BRET857

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 90910000 Services de nettoyage

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 90919200 Services de nettoyage de bureaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments**

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) : 90911300 Services de nettoyage de vitres**

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Morbihan ( FRH04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Lot 10 : Nettoyage des locaux sur le site de l'EFS BREST MORVAN, 46, Rue Félix Le Dantec - CS51819 29218 Brest Cedex 2 Lot 11 : Nettoyage des locaux et de la vitrerie des sites de LORIENT (soit la Maison du Don de Lorient localisée 112 Rue Colonel Jean Muller - ZC du Keryado - 56100 LORIENT et le Site de l'EFS de Lorient situé au Centre Hospitalier de Bretagne Sud, 5 Avenue de Choiseul - BP 12233 56322 LORIENT Cedex).

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 165,600 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Procédure d'appel d'offres ouvert. Il est précisé que pour le lot 11 il y a une reprise de personnel et une visite du site de chacun des lots est prévue dans le règlement de la consultation. Sauf refus express du Titulaire mentionné dans son acte d'engagement, une avance lui est versée dans les conditions définies aux articles R.21913 à R. 219110 et aux articles R.219115 à R.219118 du code de la commande publique. Par dérogation à l'article 11.1 du CCAG FCS, le taux de l'avance est de 10%. Le remboursement de l'avance s'opère par précompte sur les sommes dues ultérieurement au Titulaire en exécution du marché public conformément aux articles R.219111, R. 219112, R.219114 et R.219119 du code de la commande publique. Après exécution de chaque bon de commande, le Titulaire transmet au RPA un exemplaire d'une facture indiquant, outre les mentions légales, les sommes auxquelles il prétend du fait de cette exécution et tous les éléments de détermination de ces sommes. Conformément à l'article L21921 du code de la commande publique, les Titulaires ainsi que les soustraitants admis au paiement direct de contrats conclus par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics, transmettent leurs factures sous forme électronique en utilisant une solution mutualisée, mise à disposition par l'Etat. Cette solution s'intitule CHORUS PRO. Elle permettra le dépôt, la réception, la transmission des factures électroniques et leur suivi, et sera mise gratuitement à la disposition des fournisseurs. Le paiement des factures intervient dans un délai maximum de 60 jours pour les ETS à compter de la date de réception de la facture. La date de réception des factures est constatée par l'Etablissement. Chaque Etablissement se libère des sommes dues par virement administratif sur le compte du Titulaire. En cas de présentation d'une facture non conforme, ce délai peut être suspendu une fois. Cette suspension fait l'objet d'une notification au Titulaire par tout moyen permettant d'attester une date certaine de réception. Elle précise les raisons qui, imputables au Titulaire, s'opposent au paiement ainsi que les pièces à fournir ou à compléter. Le délai global de paiement est alors suspendu jusqu'à la réception par l'Etablissement, de la totalité des justifications qui ont été réclamées au Titulaire. A compter de la réception de ces justifications, court un nouveau délai de 60 jours pour l'EFS. Le défaut de paiement dans le délai susmentionné donne droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant forfaitaire de 40 euros et fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire. Ils courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse. Le

taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente avant le premier jour calendaire du semestre de l' année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de huit points. Le Titulaire ne pourra, en aucun cas, se prévaloir d'un retard de paiement, pour suspendre ou interrompre l'exécution des prestations qui lui incombent en application du présent marché public. Financement sur le budget propre de l'EFS.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusion figurent à l'article L21411 à L214114 du code de la commande publique. Les documents à fournir sont indiqués dans le règlement de consultation.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Nettoyage des locaux sur le site de l'EFS BREST MORVAN

**Description :** Pour chaque lot, le contrat constitue un marché composite prenant en partie la forme d'un marché ordinaire (à prix global et forfaitaire) et en partie la forme d'un accord-cadre à bons de commande. Les prestations prenant la forme d'un marché ordinaire sont les suivantes : Page 12 sur 35 - Le nettoyage des locaux tel que définis dans le CCTP et selon la périodicité définie. Les prestations prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande sont les suivantes : - Nettoyage des locaux ponctuel et nettoyage des vitreries (rappel : pour le lot 10, les prestations de vitreries ne sont pas intégrées dans le périmètre des prestations).

**Identifiant interne :** Lot 10

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90910000 Services de nettoyage

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90919200 Services de nettoyage de bureaux

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

**Options :**

**Description des options :** Le marché public prend effet à compter du 02/05/2025 ou à compter de sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. La durée entre la date de notification et la date de prise

d'effet du contrat (et de début d'exécution des prestations) correspond à la période de préparation du Titulaire pour mettre en place le marché (rapport du matériel nécessaire aux prestations, etc.). A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour une période de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard dans les 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** 46, Rue Félix Le Dantec - CS51819

**Ville :** BREST

**Code postal :** 29218

**Subdivision pays (NUTS) :** Finistère ( FRH02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** 46, Rue Félix Le Dantec - CS51819 29218 Brest Cedex 2

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 02/05/2025

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 84,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Le marché public prend effet à compter du 02/05/2025 ou à compter de sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. La durée entre la date de notification et la date de prise d'effet du contrat (et de début d'exécution des prestations) correspond à la période de préparation du Titulaire pour mettre en place le marché (rapport du matériel nécessaire aux prestations, etc.). A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour une période de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard dans les 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Concernant la capacité économique et financière : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles # dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement judiciaire. Attestation sur l'honneur des sanctions russes.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Le prix des prestations : 40% # Prix forfaitaire (montant total de la DPGF) : 35% # Prix unitaires jugés au travers du BPU/DQE : 5%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La valeur technique des prestations : (50%) # Cohérence et pertinence des moyens humains affectés à la prestation (20%) : - nombre d'agents dédiés à la réalisation des prestations et nombre d'encadrants dédiés au suivi, - plan de formation du personnel exécutant, -Pertinence et qualité du calendrier proposé pour un mois de prestations selon les effectifs dédiés et les possibilités de remplacement. # Pertinence des modalités de remplacement des titulaires (10%) : - gestion des alertes/communication client, - « vivier » d'agents remplaçants ou agents/chefs d'équipe polyvalents mis à disposition dans le cadre du marché, - modalités de mise en oeuvre si le cas se présente. # Pertinence des moyens techniques affectés à la prestation (10%) : - liste des produits (transmission des Fiches Techniques et Fiches de Données de Sécurité), - gestion des stocks des produits et maintenance du matériel, - interface de suivi des activités/qualité. # Pertinence des modalités d'encadrement, de contrôle et de

suivi de la qualité des prestations (10%) : -modalités de suivi de la réalisation des prestations par les encadrants (relations clients, fréquence de suivi sur site, système qualité... ), - modalités de fonctionnement avec les prescripteurs EFS.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** La démarche environnementale mise en oeuvre par l'entreprise pour l'exécution de la prestation (10%) référence aux exigences des écolabels ou équivalent des produits utilisés, les méthodes de nettoyage ayant un faible impact sur l'environnement (actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, économie d'eau, de produits? ), les actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, sensibilisation /formation des salariés aux exigences environnementale

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr/entreprise>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr/entreprise>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 13/02/2025 à 17:30

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Montage financier :** Les prix sont en euros HT et TTC dans la DPGF et le BPU. Les prix sont entendus franco de port et d'emballage. Prix réputés comprendre : toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement les Fournitures, les frais de formation initiale à l'utilisation, les frais de gestion, afférents au conditionnement, l'emballage, la manutention, l'assurance, stockage, et au transport jusqu'aux lieux de livraison et toutes les autres dépenses nécessaires. les marges pour risque et bénéficiaires du Titulaire, main d'oeuvre, matériels, etc. Les prix sont en euros HT et tous frais compris. La TVA est appliquée au taux légal en vigueur le jour de la livraison. Les prix DPGF et BPU : révisables annuellement à la date anniversaire du contrat selon la formule du contrat.

**Informations relatives aux délais de recours :** dans un délai de 11 jours / 15 jours à compter de la notification du présent courrier, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 5511 et suivants et R. 5511 et suivants du code de justice administrative # ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 55113 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accordcadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée # dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles # dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 4211 et R. 4217 du Code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rennes Instance chargée des recours et service auprès duquel obtenir des renseignements pour l'introduction d'un recours

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement français du sang Bretagne

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Etablissement français du sang Bretagne

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Rennes Instance chargée des recours et service auprès duquel obtenir des renseignements pour l'introduction d'un recours

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Etablissement français du sang Bretagne

**Organisation qui traite les offres :** Etablissement français du sang Bretagne

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Nettoyage des locaux et de la vitrerie des sites de LORIENT.

**Description :** Pour chaque lot, le contrat constitue un marché composite prenant en partie la forme d'un marché ordinaire (à prix global et forfaitaire) et en partie la forme d'un accord-

cadre à bons de commande. Les prestations prenant la forme d'un marché ordinaire sont les suivantes : Page 12 sur 35 - Le nettoyage des locaux tel que définis dans le CCTP et selon la périodicité définie. Les prestations prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande sont les suivantes : - Nettoyage des locaux ponctuel et nettoyage des vitreries (rappel : pour le lot 10, les prestations de vitreries ne sont pas intégrées dans le périmètre des prestations).

**Identifiant interne** : Lot 11

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 90910000 Services de nettoyage

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 90919200 Services de nettoyage de bureaux

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 90911200 Services de nettoyage de bâtiments

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 90911300 Services de nettoyage de vitres

**Options** :

**Description des options** : Le marché public prend effet à compter du 02/05/2025 ou à compter de sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 12 mois. La durée entre la date de notification et la date de prise d'effet du contrat (et de début d'exécution des prestations) correspond à la période de préparation du Titulaire pour mettre en place le marché (reprise de personnel, apport du matériel nécessaire aux prestations, etc.). A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 3 fois pour une période de 12 mois. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard dans les 2 mois avant l'échéance. Le Titulaire ne pourra renoncer à la reconduction notifiée par l'EFS.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Maison du Don de Lorient 112 Rue Colonel Jean Muller ZC du Keryado

**Ville** : LORIENT

**Code postal** : 56100

**Subdivision pays (NUTS)** : Morbihan ( FRH04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : Site de l'EFS de Lorient Centre Hospitalier de Bretagne Sud 5 Avenue de Choiseul - BP 12233 56322 LORIENT Cedex

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 02/05/2025

**Durée** : 48 Mois

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 81,600 Euro

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Une présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années (références professionnelles), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant l'effectif moyen annuel et l'importance du personnel d'encadrement pour les trois dernières années.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Concernant la capacité économique et financière : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global du candidat et le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du présent marché, sur les trois derniers exercices disponibles, en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles # dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent.

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Si le candidat est en redressement judiciaire, il devra fournir la copie du ou des jugements l'autorisant à poursuivre son activité ou devra prouver par tout moyen qu'il bénéficie d'un plan de redressement judiciaire. L'Attestation sur l'honneur des sanctions russes

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Le prix des prestations : 40% # Prix forfaitaire (montant total de la DPGF) : 35% # Prix unitaires jugés au travers du BPU/DQE : 5%

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : La valeur technique des prestations : (50%) # Cohérence et pertinence des moyens humains affectés à la prestation (20%) : - nombre d'agents dédiés à la réalisation des prestations et nombre d'encadrants dédiés au suivi, - plan de formation du personnel exécutant, -Pertinence et qualité du calendrier proposé pour un mois de prestations selon les effectifs dédiés et les possibilités de remplacement. # Pertinence des modalités de remplacement des titulaires (10%) : - gestion des alertes/communication client, - « vivier » d'agents remplaçants ou agents/chefs d'équipe polyvalents mis à disposition dans le cadre du marché, - modalités de mise en oeuvre si le cas se présente. # Pertinence des moyens techniques affectés à la prestation (10%) : - liste des produits (transmission des Fiches Techniques et Fiches de Données de Sécurité), - gestion des stocks des produits et maintenance du matériel, - interface de suivi des activités/qualité. # Pertinence des modalités d'encadrement, de contrôle et de suivi de la qualité des prestations (10%) : -modalités de suivi de la réalisation des prestations par les encadrants (relations clients, fréquence de suivi sur site, système qualité... ), - modalités de fonctionnement avec les prescripteurs EFS.

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : La démarche environnementale mise en oeuvre par l'entreprise pour l'exécution de la prestation (10%) : - référence aux exigences des écolabels ou équivalent des produits utilisés, - les méthodes de nettoyage ayant un faible impact sur l'environnement (actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, économie d'eau, de produits... ), - les actions en faveur de la maîtrise de l'énergie, - sensibilisation/formation des salariés aux exigences environnementales,

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marchespublics.gouv.fr/entreprise>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marchespublics.gouv.fr/entreprise>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 13/02/2025 à 17:30

**Date limite de validité de l'offre** : 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé : non**

**Montage financier :** Les prix sont en euros HT et TTC dans la DPGF et le BPU. Les prix sont entendus franco de port et d'emballage. Prix réputés comprendre : toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres, frappant obligatoirement les Fournitures, les frais de formation initiale à l'utilisation, les frais de gestion, afférents au conditionnement, l'emballage, la manutention, l'assurance, stockage, et au transport jusqu'aux lieux de livraison et toutes les autres dépenses nécessaires. les marges pour risque et bénéficiaires du Titulaire, main d'oeuvre, matériels, etc. Les prix sont en euros HT et tous frais compris. La TVA est appliquée au taux légal en vigueur le jour de la livraison. Les prix DPGF et BPU : révisibles annuellement à la date anniversaire du contrat selon la formule du contrat.

**Informations relatives aux délais de recours :** dans un délai de 11 jours / 15 jours à compter de la notification du présent courrier, un référé précontractuel sur le fondement des articles L. 5511 et suivants et R. 5511 et suivants du code de justice administrative # ou à défaut, le référé contractuel prévu aux articles L. 55113 et suivants du code de justice administrative, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE/ de la notification de la conclusion du contrat pour les marchés fondés sur un accordcadre / de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée # dans un délai de 2 mois après accomplissement des mesures de publicité appropriées, un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles # dans un délai de 2 mois à compter de sa notification du présent courrier, un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires des pièces contractuelles sur le fondement des articles R. 4211 et R. 4217 du Code de justice administrative.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rennes Instance chargée des recours et service auprès duquel obtenir des renseignements pour l'introduction d'un recours

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement français du sang Bretagne

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Etablissement français du sang Bretagne

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Rennes Instance chargée des recours et service auprès duquel obtenir des renseignements pour l'introduction d'un recours

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Etablissement français du sang Bretagne

**Organisation qui traite les offres :** Etablissement français du sang Bretagne

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Etablissement français du sang Bretagne

**Numéro d'enregistrement :** 42882285200045

**Adresse postale :** Rue pierre jean gineste

**Ville :** RENNES

**Code postal :** 35011

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** noemie.prigent@efs.sante.fr

**Téléphone :** 0223464878

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, Préfecture de Région Pays de la Loire

**Numéro d'enregistrement :** DIRRECTE PAYS DE LA LOIRE

**Adresse postale :** 6 Quai Ceineray BP 33515, F,

**Ville :** NANTES

**Code postal :** 44000

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire-Atlantique ( FRG01 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

**Téléphone :** 0240086433

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Rennes Instance chargée des recours et service auprès duquel obtenir des renseignements pour l'introduction d'un recours

**Numéro d'enregistrement :** 173 500 059 00014

**Adresse postale :** 3 Contour de la Motte CS 44416

**Ville :** RENNES

**Code postal :** 35004

**Subdivision pays (NUTS) :** Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.tarennes@juradm.fr

**Téléphone :** 0223212828

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** 9d30a5b9-4780-4626-a493-9c74b19bd4b6 - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 08/01/2025 à 10:07

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 08/01/2025